



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES

Les réglementations de certains pays en matière de confidentialité des données exigent qu'une personne, qui signale une irrégularité en fournissant des données personnelles, soit informée de certaines pratiques de collecte et de conservation des informations fournies par cette personne et qu'elle accepte les conditions d'utilisation de ce service.

Veuillez noter que nous ne pouvons recevoir et traiter des signalements via ce service que si vous confirmez que vous avez lu et pris note de cet Avis de confidentialité et de protection des données et que vous consentez expressément au traitement des signalements et de vos informations personnelles comme décrit ci-dessous en cliquant sur la case « J'ACCEPTE ». Si vous n'y consentez pas, vous ne pourrez pas utiliser ce service pour faire un signalement et vous devrez contacter votre superviseur, la direction locale ou un représentant des ressources humaines, du service juridique ou votre responsable de la conformité pour signaler le problème.

Le contenu de cet avis s'applique à la fois aux services de signalement par téléphone et par Internet. Vous devrez donner clairement votre consentement verbal si vous utilisez le service téléphonique gratuit.

1 Généralités

Ce service est un système d'admission Web et téléphonique fourni à ses employés par INEOS pour signaler les soupçons d'infractions aux lois et règlements, à notre code de conduite ou aux politiques de l'entreprise.

Le service peut également être utilisé pour signaler des soupçons de violations dans d'autres domaines. NAVEX Global gère ce service et la base de données dans laquelle sont stockées les données et informations personnelles que vous êtes susceptibles de déclarer.

2 Utilisation de ce service

L'utilisation de ce service est entièrement volontaire. Vous êtes encouragé à signaler les éventuelles violations directement à votre superviseur ou responsable, ou à un représentant des ressources humaines, du service juridique ou de gestion de la conformité, selon la nature de l'éventuelle violation.

Si vous pensez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez utiliser ce service pour faire votre signalement.

Sachez que les informations que vous fournissez sur vous-même, vos collègues et tout aspect des activités de l'entreprise peuvent donner lieu à des décisions qui affectent d'autres personnes. Par conséquent, veuillez ne fournir que les informations que vous croyez vraies. Vous ne ferez pas l'objet de représailles de la part de votre organisation si vous signalez votre soupçon d'une violation en toute bonne foi, même s'il s'avère ultérieurement que les faits sont incorrects. Sachez toutefois que fournir sciemment des informations fausses ou trompeuses ne sera pas toléré. Les informations que vous soumettez resteront confidentielles sauf dans la mesure interdite par la loi en vigueur ou s'il est nécessaire d'enquêter à la suite de votre signalement, auquel cas les informations seront traitées avec la plus grande sensibilité. Nous vous encourageons à vous identifier en cas de questions relatives au suivi.

3 Quelles sont les données et informations personnelles collectées et traitées ?

Ce service enregistre les données et les informations personnelles suivantes que vous fournissez lorsque vous faites un signalement : (i) votre nom et vos coordonnées (à moins que vous ne fassiez un signalement de façon anonyme) ; (ii) le nom et les autres données personnelles des personnes que vous nommez dans votre rapport si vous fournissez de telles informations (c'est-à-dire : description des fonctions et coordonnées) ; et (iii) une description de l'inconduite alléguée ainsi que les circonstances de l'incident. Notez que vos informations personnelles resteront confidentielles et ne seront divulguées que de la manière indiquée dans cet avis.

4 Comment les données et informations personnelles seront-elles traitées après votre signalement et qui pourra y accéder ?

Les données et informations personnelles que vous fournissez seront stockées dans une base de données sur des serveurs hébergés et exploités par NAVEX Global aux États-Unis. NAVEX Global a souscrit des engagements contractuels avec INEOS en vue de sécuriser les informations que vous fournissez conformément au droit applicable, y compris (pour les pays de l'EEE) les clauses contractuelles types de la Commission européenne en matière de transfert d'informations à caractère personnel (pour les transferts vers des pays non membres de l'EEE) et le cadre du bouclier de protection des données UE-États-Unis ou Suisse-États-Unis, selon le cas. Les données et les informations personnelles fournies dans un signalement peuvent être transférées hors du Royaume-Uni, de l'Union européenne et/ou de l'Espace économique européen pour le traitement et l'administration de ce service. NAVEX Global s'engage à respecter systématiquement les exigences applicables en matière de protection des données et adhère à des pratiques strictes en matière de confidentialité et de sécurité. Aux fins du traitement et de l'analyse de votre signalement et sous réserve des dispositions de la législation locale, les données et informations personnelles que vous fournissez peuvent être consultées, traitées et utilisées par le personnel compétent d'INEOS, notamment les conseillers des

services des RH, des finances, juridique, de gestion de la conformité, de gestion, etc. les conseillers externes (par exemple, conseillers juridiques) ou, dans des circonstances limitées, par le personnel technique de NAVEX Global.

Les données et les informations personnelles que vous fournissez peuvent également être divulguées à la police et/ou à d'autres autorités de contrôle ou de réglementation. Les organismes concernés qui reçoivent et traitent des données personnelles peuvent être situés aux États-Unis ou dans un autre pays, qui ne fournissent peut-être pas le même niveau de protection des données que dans l'UE ou dans d'autres pays dotés de lois plus strictes en matière de protection des données.

Les données personnelles que vous fournissez seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour traiter votre signalement ou, le cas échéant, aussi longtemps que nécessaire pour engager des sanctions ou répondre aux besoins juridiques ou financiers.

5 Accès aux informations concernant le signalement

INEOS informera sans délai toute personne faisant l'objet d'un signalement à ce service, sauf si un avis doit être retardé pour assurer l'intégrité de l'enquête et la conservation des informations pertinentes. En outre, vous avez le droit de demander l'accès, la correction ou la suppression de données personnelles, de vous opposer à leur traitement, ou de recevoir une copie des données personnelles détenues par ce service. Une telle demande doit être adressée à votre responsable des ressources humaines. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente.

Dans certains cas, l'individu faisant l'objet du signalement peut accéder aux informations concernant ce signalement, y compris la source de celui-ci (mais pas l'identité de son auteur), et demander la correction de données personnelles inexactes ou incomplètes conformément à la loi en vigueur. Pour effectuer ces corrections, veuillez contacter le secrétaire de la société du groupe INEOS (vasin.ali@ineos.com) ou le responsable de la conformité légale du groupe INEOS (charles.donkin@ineos.com).

6 Dispositions spéciales

Il est ESSENTIEL de signaler dès que possible à la hiérarchie locale tout problème lié à la SHE (sécurité, santé ou environnement), conformément aux procédures d'exploitation établies par INEOS. Le signalement de problèmes liés à la SHE sera UNIQUEMENT accepté par ce service s'il a déjà été transmis à la hiérarchie locale, ou parce que vous pensez qu'il n'a pas fait l'objet d'une enquête ou d'un enregistrement complet ou que vous n'avez pas le sentiment de pouvoir poursuivre plus loin avec votre direction locale.

Ce service n'est PAS une alternative au suivi des procédures de grief du personnel d'INEOS. Nous vous recommandons fortement de signaler tout problème relatif aux ressources humaines/à l'emploi directement à votre service des ressources humaines/à votre direction locale et d'utiliser ce service uniquement si vous pensez ne pas pouvoir le signaler via la direction locale ou si votre signalement n'a pas fait l'objet d'une enquête approfondie.

Dans certains pays, les signalements anonymes peuvent ne pas être autorisés par la loi, sauf dans des circonstances extrêmement restrictives.

J'ACCEPTE

J'ai lu, je comprends et accepte expressément le traitement de mes informations personnelles, tel que décrit dans le présent avis.